

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU TROIS JUIN DEUX MILLE DIX-NEUF

À la séance ordinaire du conseil municipal d'East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église, East Hereford, le troisième jour de juin deux mille dix-neuf, étant la 61^{ème} assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
	Mme	Caroline Lemire, conseillère poste 6

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h17 par la mairesse Marie-Ève Breton.

19-06-100 Adoption de l'ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-101 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU de l'approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu'il contient.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune présence

DÉCISIONS

19-06-102 toilette chimique (à compost) au relais-refuge 2019

ATTENDU que le site ne permet pas d'installer des toilettes sèches de type "bécosse" puisque l'épaisseur de sol perméable est insuffisante;

ATTENDU que l'aménagement du site ne permet pas d'installer des toilettes à compost conformes à la norme NSF/ANSI 41 puisque celles-ci doivent être installées dans un bâtiment chauffé et être alimenté en électricité;

ATTENDU que le promoteur a exploré toutes les avenues possibles;

ATTENDU que l'implantation de ce type de toilettes est répandue à travers la région et la province;

ATTENDU que le Ministère de l'environnement considère la toilette *Enviroloo* comme une toilette à compost qui ne répond pas aux normes de certification exigées dans le Q2r22;

ATTENDU que le promoteur s'engage à disposer du matériel prélevé lors des vidanges en respect avec la loi et ce durant toute la durée de vie de l'installation (site d'enfouissement ou traitement par une entreprise habilitée);

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU

1) que le conseil approuve l'installation de la toilette proposée par Forêt Hereford, que cette dernière sera assimilée à une toilette chimique et ne requiert donc aucun permis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-103 Transfert de dossier et retrait de mandat – conseillers juridiques

ATTENDU que les professionnels œuvrant pour la municipalité d'East Hereford ont changé de cabinet

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que le conseil autorise le transfert au cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.de l'ensemble de tous les dossiers sous la responsabilité des avocats qui se joignent à cette équipe et ce, en version papier et électronique;
- 2) que le conseil autorise le retrait des mandats confiés à ces mêmes professionnels au cabinet Monty Sylvestre conseillers juridiques inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-104 Congrès des maires 2019

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) que le conseil autorise la mairesse Madame Marie-Ève Breton à participer au congrès des maires 2019 qui aura lieu du 21 au 23 septembre à Québec;
- 2) que la municipalité rembourse à la mairesse les frais de repas et de déplacement qui ne sont pas remboursés par la MRC pour cette occasion;
- 3) que la secrétaire-trésorière soit par la présente autorisée à rembourser les dépenses de la mairesse sur présentation de facture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-105 Table de concertation culturelle de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

- 1) que le conseil renouvelle son adhésion à la Table de Concertation Culture de la MRC de Coaticook;
- 2) que la secrétaire-trésorière procède à l'inscription de la municipalité à ladite Table
- 2) d'engager le crédit de 25.00\$ pour ce renouvellement, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de ce renouvellement par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-106 Nomination d'un élu au conseil d'administration de Foret Hereford

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que le conseil désigne la mairesse madame Marie-Ève Breton comme représentante de la municipalité au conseil d'administration de Foret Hereford, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-107 Fauchage des abords de route

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) de requérir les services de Entreprise Ghislain Lafaille pour le fauchage des abords de route cette année;
- 2) le coût pour cette dépense sera de 2000.00 \$;
- 3) d'engager le crédit de 2000.00 \$ pour cette dépense, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de cette dépense par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-108 Modification de l'entente avec carrière-été

ATTENDU qu'il a été seulement possible d'embaucher un étudiant pour le service d'animation estivale

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) que la secrétaire-trésorière achemine à Service Canada une demande de subvention modifiée, laquelle représentera le réel besoin de la municipalité pour le salaire de la personne embauchée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-109 Rémunération coordonnatrice du service d'animation estivale

ATTENDU que la coordonnatrice sera seule pour effectuer les tâches de coordonnatrice et d'animatrice

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

1) que le salaire de la coordonnatrice-animatrice soit ajustée à 18.00 \$ de l'heure et que la semaine de travail soit de 40 heures. La durée de l'emploi sera de 8 semaines consécutives, soit du 17 juin au 9 août inclusivement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-110 Affichage du poste de la directrice générale et secrétaire-trésorière

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

1) que la directrice générale publie l'offre d'emploi pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier sur le site d'emploi Québec et au Carrefour Jeunesse Emploi de Coaticook

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-111 État des ventes pour taxes

ATTENDU que la procédure de vente pour taxes impayées demande de faire parvenir un avis de rappel aux citoyens en défaut;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a présenté au conseil la liste des comptes de taxes impayées;

ATTENDU qu'aucun des comptes en souffrances n'est dû depuis plus de 18 mois;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

1) que le conseil autorise la secrétaire-trésorière à faire parvenir aux citoyens en défaut les avis de rappel;

2) que la municipalité ne procède pas, pour cette année, aux ventes pour taxes impayées.

3) que la secrétaire-trésorière soit autorisée à prendre des ententes de paiement afin que les comptes en souffrance soient régularisés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-112 Création d'un comité Ressources Humaines

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité forme un comité Ressources Humaines afin de donner la possibilité aux employés de la municipalité de savoir à qui s'adresser lorsqu'ils ont des demandes à formuler;
- 2) que le comité soit habilité à prendre des décisions de simple administration;
- 3) qu'à compter de ce jour, les membres du comité sont Linda McDuff et Marie-Ève Breton;
- 4) que la nomination des membres pourra être modifiée, de temps à autres, sur décision unanime du conseil municipal;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-113 Comité de sélection – nouveau D.G.

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) que Benoit Lavoie, Linda McDuff et Marie-Ève Breton représentent le conseil municipal pour toutes les étapes en vue de l'embauche du nouveau directeur générale dont notamment, la sélection des candidats parmi les candidatures reçues, les entrevues et la recommandation au conseil de la personne choisie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-114

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) que la secrétaire trésorière envoie un avis au propriétaire du 443, route 253 lequel se verra être un état de la situation en lien avec la rue de l'Église.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Rien à signaler

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

L'AGA de la TCCC à venir, toutes les conseillères et tous les conseillers sont invités à un 5 à 7, le 29 juin, danse country au pavillon des arts et le spectacle de Jean Thomas Jobin suivra.

La conseillère a assisté à une conférence sur les changements climatiques, qui concerne surtout les plus grandes villes.

Développement local, régional et touristique

Rien à signaler.

Église (Normand Roy)

Les étapes pour l'acquisition de l'église sont presque toutes accomplies, la municipalité devrait être propriétaire le ou vers le 15 juillet 2019

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Benoit a assisté à la rencontre de chantier pour la rue de l'Église. L'entrepreneur va donner la tourbe à contrat. Ce chantier est presque terminé sans trop de dépassement de coûts.

Le chemin de Coaticook, du chemin Lépine à la 253, sera refait par le Ministère en 2020

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Tournée des 3 villages – les participants ont été enchantés.

Inauguration médiatique de la République de l'Indian Stream 14 juin 11h00.

Politique familiale avance bien, sera présentée au conseil en août

La Fête des Voisins remise au 22 juin – dépliant promotionnel à venir dans les prochains jours

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

RIGDSC : la nappe d'eau est élevée, alors ils ont fait un traitement pour pouvoir faire le compost et l'ajout d'un andin pour améliorer le procédé. Investissement important à venir.

Loisirs (Caroline Lemire)

AGA des loisirs : Équipe de transition pour la prochaine année : Nicolas Beloin, Eva Marchessault, Nicole Bouchard, Marco Gosselin, Sonia Coté, Aglaé Beloin et René St-Laurent.

Fête de la famille : les hamburgers et les hot-dogs seront offerts par le comité de loisirs

CORRESPONDANCE

19-06-115 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- rapport annuel GMR complet 2018;
- Lettre de démission DG
- invitation AGA CDC
- invitation AGA Forêt Hereford

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

19-06-116 Rapport financier au 31 mai 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mai 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	421 301.72	17 689,47
Déboursé de mai	46 839.86	
Revenus de mai	88 853.56	5.67
Chèques en circulation	9 968.38	
Solde à la Caisse	473 283.80	
Solde réel	463 315.42	17 695.14

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-06-117 Présentation des comptes au 31 mai 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 31 mai 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par la secrétaire-trésorière et en autorise le paiement pour un montant total de 39 988.19\$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponible. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en mai 2019, pour un montant total de 46 839.86\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-06-118 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 21h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.